

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cugnaux (31270)

## Réponses de Liste Cugnaux, Unissons Nos Talents Liste Elections Municipales 2020 de Cugnaux, au nom de la liste « Cugnaux Unissons nos talents »

— le 20/02/2020 à 19:35 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*L'objectif est d'avoir un plan communal concerté et cohérent avec l'agglomération et les communes voisines afin de définir les priorités. Il permettra de définir un plan commun pour les différents acteurs : commune, Toulouse Métropole, Tisséo, Département. Prévoyez-vous un référent mobilité qui portera ces actions ? Est-ce qu'un comité vélo régulier (une fois par trimestre) sera mis en place ?*

Le référent mobilité est déjà identifié comme étant le conseiller délégué aux mobilités douces, qui travaillera en étroite collaboration avec l'adjoint à l'environnement et l'urbanisme (1 seule et même personne)

Comité vélo : comme déjà annoncé lors de notre première entrevue, et dans les axes de programmes distribués et disponibles sur notre site [www.cugnaux2020.fr](http://www.cugnaux2020.fr), travailler les axes cyclables « en faisant appel aux associations ayant cette compétence ».

Sur Cugnaux nous travaillerons avec l'association Ecolomobile pour établir un cahier des charges précis sur l'état des pistes cyclables : leur continuité, leur sécurité, et évidemment la création de nouvelles pistes cyclables.

#### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*La réalisation d'aménagements cyclables et piétons de qualité ne dépend pas uniquement du budget alloué mais aussi et surtout par une mise en œuvre bien pensée. Quel budget prévoyez vous pour ce poste formation ?*

*Point particulier, l'association "2 pieds 2 roues" a créé un outil unique en France, VélObs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à VélObs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques ?*

Pour former l'ensemble des techniciens-techniciennes aux spécificités des déplacements en vélo, nous doterons les services d'une flotte de vélo ce qui permettra aux utilisateurs d'appréhender ce sujet.

Un budget à l'achat des vélos sera voté rapidement.

L'exemplarité doit déjà venir de la municipalité (élus et employés)

Des démarches auprès des usagers seront également entreprises afin de sensibiliser à la sécurité

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo (REV) qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais n'a pas été présenté à 2 pieds 2 roues dans les détails.

Dans les projets trois lignes de REV passent par Cugnaux.

*Soutenez-vous la réalisation d'un REV réalisé en concertation réelle avec les associations cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quelles sont vos priorités ? Quel calendrier souhaitez-vous mettre en place pour chaque ligne ?*

Vélobs est une formidable plateforme.

D'abord elle est développée sur des bases logicielles collaboratives, cartographie collaborative ou chacun est acteur du développement, de l'amélioration.

Ensuite son utilisation même est collaborative. Chaque cycliste peut remonter un élément du quotidien qu'il juge à améliorer, voire dangereux. Et qui mieux qu'un cycliste peut juger de la pertinence d'une amélioration à apporter.

Aujourd'hui les axes de Cugnaux sont couverts par l'application Vélobs dans le cadre de Toulouse Métropole.

Est-ce que les services techniques de Cugnaux sont déjà intégrés via Toulouse Métropole ?

Si ce n'est pas le cas, et si cette intégration permet de gagner en efficacité pour l'amélioration des conditions de circulation cyclable, alors les services technique de la ville seront intégrés aux réunions de travail.

L'outil doit servir de données en entrée des comités vélo pour décider d'une prise en charge ou pas et dans quel délai. Une visite sur les lieux peut s'avérer nécessaire avec la présence des services techniques et de cyclistes quotidiens sur le parcours pour décider d'une action d'aménagement particulière.

Les lignes REV sont gérées par Grand Toulouse et le département (budget, planning).

Au niveau de la municipalité, l'action sera d'assurer la continuité cyclable vers les REV dans la mesure du possible et en accord avec le financement et le planning global du projet, cela reste une priorité de notre liste.

Etant donné les problèmes de déplacement de plus en plus prégnant dans notre commune, cette action sera mise en place le plus tôt possible.

#### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec une signalétique visible et cohérente pour guider et favoriser les déplacements à pied et à vélo. Quelle forme de signalétique souhaitez-vous mettre en place ?.

La signalétique pourra être informative (direction, temps de trajet vélo, marche) vers les établissements publics (école, bibliothèque, ...).

Nous pensons également faciliter et sécuriser la circulation cyclable par des aménagement type tourne à droite aux feux, zones 30, zones rencontre, circulation double sens.

Une signalétique différente sera mise en place et dans la continuité de ce que nous vous avons dit dans l'action N°1, les associations concernées seront conviées à travailler sur quelle signalétique où la mettre pour que ce soit pertinent.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Plaisance du Touch et Tournefeuille (Parc de la Ramée) en priorité.

*La liaison vers Plaisance est impraticable pour les piétons et très dangereuse pour les cycles. Cette liaison est demandée par le dernier sondage baromètre des villes cyclables. Souhaitez-vous intégrer cette liaison dans le REV ? Souhaitez-vous créer un chemin nouveau séparé physiquement de la circulation automobile ? Souhaitez-vous créer une passerelle nouvelle au dessus de l'Ousseu pour ouvrir une nouvelle liaison piétons-cycles en faisant appel au fond national vélo ?*

*Quelle est votre priorité pour l'accès vers Tournefeuille ?*

La liaison vers Plaisance est clairement identifiée aujourd'hui comme le point noir en terme d'accès vélo et piéton.

Votre proposition d'un chemin nouveau et d'une passerelle au dessus de l'Ousseu devra être étudiée.

Une liaison est à l'étude entre Frouzins et La Ramée, voie cyclable le long du canal, si cet axe se réalise au plus vite nous l'espérons comme vous, la liaison entre La Ramée et Tournefeuille déjà existante pourra être améliorée.

#### Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du projet de la nouvelle ligne de bus Linéo 11.

Fin 2018, une convention a été signée entre les élus et Tisséo pour la mise en place d'une nouvelle ligne de bus Linéo 11 qui traversera Cugnaux, mais peu d'information pour le public sont disponibles.

Quel est votre positionnement par rapport à ce projet ? Quel sera le contenu exact que vous défendrez ? Quels seront les réorganisations des lignes existantes ? Est-ce que le projet sera accompagné de mesures pour les vélos (pistes et zones de stationnements) ? Souhaitez-vous mettre en place une consultation publique sur ce projet ?

Un manque de concertation évident pour la mise en place du LINEO sur Cugnaux, nous le déplorons comme vous.

Aujourd'hui les travaux ont commencé sur Cugnaux, ce passage du LINEO devrait être un plus pour les habitants qui après 21H ne peuvent plus aujourd'hui rentrer de Basso Cambo.

Cette arrivée du Linéo doit s'accompagner de mesures pour améliorer le quotidien et construire une ville agréable à vivre, c'est pourquoi nous proposons :

- Modification du fonctionnement de la navette municipale pour permettre aux cugnalais de pouvoir se rendre au départ des Bus en site propre
- Création ou Aménagement de stationnement pour les vélos (place de la mairie dédié uniquement au parking pour vélos)

**Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

### Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Pour Cugnaux, les cyclistes se sont très clairement exprimés lors des deux derniers sondages (écolomobile juin 2019 et parlons-vélo novembre 2019) : les 2 axes principaux du centre ville, à savoir l'avenue de Toulouse et la rue du pré Vicinal avec la place de l'église ne sont pas perçus comme adaptés pour la pratique du vélo en sécurité et sont plébiscités pour un réaménagement. De plus, les études montrent que les chiffres d'affaires des commerçants sont souvent meilleurs si l'accès piétons et vélo est facilité. Quelles solutions souhaitez-vous pour rendre l'usage de la marche et du vélo apaisé dans le centre ville ? Quelles expérimentations ? Quel calendrier sur le long terme ?*

Le centre ville est aujourd'hui pensé pour une circulation purement automobile. Les zones de partage avec les cyclistes sont quasi inexistantes et c'est bien dommage car les commerçants du centre ville ont été les premiers à nous remonter le manque d'infrastructures cyclables (voies, stationnement).

Ces infrastructures permettront de redynamiser le centre ville tant d'un point de vue social qu'économique.

Comme le disent les cyclistes cugnalais à travers les sondages de la FUB et d'Ecolomobile, le manque d'ambition a placé Cugnaux dans les villes les moins aménagées pour les déplacements doux.

Cugnaux est entouré par un périphérique : Avenue BARES, Avenue du Comminges, Route de la Vimona, BD de Maurens, Rue du Vivier, Avenue de la Résistance, Rue du 11 Novembre. , ces axes permettent un contournement de Cugnaux et ainsi éviter les circulations de transit dans le centre ville.

### Action n°8 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Quelle est votre position par rapport à la création de l'axe routier parallèle à la voie du canal St Martory qui traversera Cugnaux (jonction de la rocade arc-en-ciel au nouvel échangeur de l'autoroute A64 à Portet-sur-Garonne) ?

En plus de détruire une large bande d'arbres en bordure du parc de la Ramée, de détruire la biodiversité au bord d'un cours d'eau, est-ce vraiment compatible avec les engagements de réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre ? La voirie existante notamment le rond point Mandela n'est absolument pas dimensionnée pour absorber le nouveau trafic automobile induit.

*N'est ce pas le moment de mettre toutes les ressources nécessaires au service des modes doux (vélo, marche) et alternatifs (covoiturage, télétravail, horaires variables) pour absorber la hausse de la demande et favoriser en douceur le changement des habitudes ? (Je m'engage = Abandon)*

La question se pose : rajouter des voies de circulation permettent souvent d'améliorer la circulation que pendant un certain temps.

Cependant, concernant la VCSM, notre opposition ne peut pas juste l'être pour faire plaisir aux habitants des quartiers concernés.

Cette voie si nécessaire soit elle pour permettre une meilleure fluidité de la circulation ne pourra se faire sans une réflexion approfondie sur les risques encourus (écologiques, environnementales)

Si vous avez pris connaissance de notre programme, il est clairement annoncé la mise en place d'une plateforme municipale pour faciliter le covoiturage, la création d'une plateforme pour le travail partagé (lieu à définir).

### Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Souhaitez-vous dans un premier temps ajouter la signalisation manquante à chaque intersection sur les axes et zones déjà concernés ?

A terme, pouvez-vous détailler quels sont les axes ou quartiers qui seront concernés par cette limitation (ou alors plus simplement les axes qui ne le seront pas) ?

Les zones 30 existantes ne sont pas suffisamment visibles, les aménagements pas assez dissuasifs. Aujourd'hui les vitesses limites ne sont absolument pas respectées. Ces zones ne sont pas pensées en terme de partage.

L'hypercentre (avenue de Toulouse, rue du Pré Vicinal) sont des priorités.

La sécurisation des accès aux écoles est également prioritaire.

### Action n°10 : je suis indécis-e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Êtes-vous pour le double-sens cyclable (c-a-d l'ouverture aux vélos des sens interdits) ?*

*Êtes-vous pour les sas vélo aux feux (c-a-d une zone réservée aux vélos tournant à gauche) ?*

*Êtes-vous pour le cédez-le-passage cycliste aux feux (c-a-d la possibilité aux vélos tournant à droite de passer au rouge) ?*

Double sens cyclable : l'avantage est que les automobilistes conscients de la circulation cyclables en sens inverse doivent redoubler d'attention et limiter leur vitesse de circulation.

Sas vélo : il permet d'anticiper le flux de véhicule lorsque le feu passe au vert.

Tourne à droite au feu : utilisé avec prudence, il permet, comme le sas vélo d'anticiper le flux de véhicule.

Donc oui, nous sommes favorables à ces mesures, bien entendu lorsqu'elles facilitent la circulation cyclable, sans mise en danger.

De plus les signalisations rigoureuses spécifiques vélo informent les conducteurs de véhicules que des cyclistes sont présents et partagent les même axes.

#### Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Sans aller jusqu'à la suppression totale, souhaitez-vous mettre en place un plan d'aménagement et de sécurisation autour de chaque établissement scolaire pour les déplacements piétons et vélos ?

D'un côté, les enseignants inculquent aux enfants que l'on doit respecter un certain nombre de règles pour vivre en société pendant la journée. Et ces même enfants sont confrontés le soir à des comportement anarchiques de stationnement, moteurs tournant à l'arrêt, traversées sur passages pour piétons non respectées...

Aussi, oui la sécurisation de la circulation autour des écoles est un point crucial à mener avec les associations de parents d'élèves, les enseignants et bien entendu les associations d'usagers du vélo.

De plus la mise en place de vélobus/pédibus apporterait un message pédagogique à l'ensemble des parents.

Cette action a déjà été menée sur les écoles (ex : groupe scolaire Christian Blanc) dans les années 2010 et évidemment mettre en sécurité les enfants, nos enfants est une priorité.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux stations de bus Bachecame Petit Jean (Bus 47, 57, 87 ou futur Linéo 11), Tucaut (Bus 47, 57, 48 ou futur Linéo 11) puis Goubard ou route de Portet (Bus 58), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Comme annoncé précédemment, le stationnement sécurisé des vélos est un impératif pour assurer les déplacements multimodaux.

Bien entendu le financement proposé par le programme Alvéole sera une aide pour la mise en place des infrastructures.

#### Action n°13 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et aussi proche des établissements scolaires, stades, lieux public ?

La réponse est clairement oui.

Les commerçants nous ont spontanément remonté ce problème en centre ville.

Les établissements publics dont les écoles doivent être équipés par des arceaux qui permettent de sécuriser le vélo par le cadre.

#### Action n°14 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont mis la note la plus basse à l'assertion "Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile".*

*Souhaitez-vous vous regrouper avec les communes voisines pour proposer ce service ?*

La Maison du Vélo de Toulouse est un excellent exemple de ce qui peut être mis en place dans le cadre du service autour du vélo (réparation, achat d'occasion, location, ...).

En partenariat avec la Maison du vélo, les associations d'usagers, le projet de bricothèque, nous pensons que ces différents services doivent être accessibles aux cugnalais.

#### Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

*Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont noté en avant dernier l'assertion "Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile".*

*Cela peut donc être le lieu pour installer un atelier de réparation participatif et solidaire. Pour commencer, souhaitez-vous lancer un appel associatif pour le lancement ?*

Maison du vélo, maison de quartier, atelier événementiel (Allons-Y-A-Vélo), partenariat avec atelier vélo proche, atelier vélo dans la bricothèque en lien avec la réinsertion, toute approche est à étudier.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Chaque école doit être équipée d'un garage à vélo couvert et sécurisé ainsi qu'un parking vélo pour les parents accompagnant.

De plus une des mesures phares de notre liste est la remise en place de Vélobus-Pédibus pour se rendre aux écoles et aux activités des enfants. Ces programmes seront proposés et encouragés en collaboration avec les associations (parents d'élèves, usagers vélo).

### Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Un exemple symbolique : Faire poser le premier parking vélo du mandat devant la mairie. D'autres propositions ?*

Il faut développer la communication en faveur vélo et effectivement, quel lieu plus symbolique que la mairie pour installer le premier parking vélo.

D'autres propositions ? Mettre en place (sur la base du volontariat) des vélos en libre service pour les employés de mairie. La municipalité dans son ensemble doit montrer l'exemple et l'aspect « c'est faisable »

Faire participer la municipalité en temps qu'employeur aux évènements « AYAV » .

Partir dans une dynamique d'actes, de communication.

### Action n°18 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Avez-vous l'idée d'une ou plusieurs festivités sans voiture en centre ville dans Cugnaux ?

En plus de la foire du 1er Mai qui ferme une partie de la ville aux voitures, on peut imaginer (déjà réalisé dans le passé) des journées sans voitures autour des écoles, ...

De même La nuit du Roller, Festi Manoir, Festi Noel, Salon du livre. Cela peut être l'occasion de redécouvrir la quiétude d'un Cugnaux sans voiture.

Oui, des journées sans voitures seront mise en place.

## Commentaires généraux

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*